



Cartes avantages SNCF

 propose des cartes Avantage ouvrant droit à 30% de réduction toute l'année :

- Cartes Avantage Jeune pour les 12 à 27 ans
- Cartes Avantage Adulte pour les 27 à 59 ans
- Cartes Avantage Senior pour les plus de 60 ans

 propose deux autres carte Avantage :

- La Carte Liberté pour les voyageurs fréquents permet des réductions de 60% sur le tarif business Première
- TGVmax pour les 16 à 27 ans ouvrant droit à des billets gratuits

Se renseigner en gares et boutiques SNCF, par téléphone au 3635 ou sur le site internet .

Pour plus d'information, nous vous invitons à consulter la page dédiée à ce service sur le site internet

Pour un accès direct, cliquez sur le lien ci-dessous :

https://www.oui.sncf/train/carte-abonnement-train?esl-k=sem-google%7cng%7cc391761265339%7cme%7ckcartes%20sncf%7cp%7ct%7cdc%7ca83469126667%7cg7311179440&&prex=T_LSP_53074FACD8C84&gclid=CjwKCAjwsNiIBhBdEiwAJK4khglhvppCc7f-y63Dtq52T2B4i6FafuUCZwBdlBgMuSQxz70-Y4ORlhoC1CkQAvD_BwE&gclsrc=aw.ds

Si vous souhaitez des précisions et/ou un conseil, contacter Vivre autonome 41

Tél. 02 54 58 43 79

Courriel : vivre.autonome41@departement41.fr

Mise à jour le 17/07/2023

Si vous avez connaissance d'informations complémentaires ou de modifications, n'hésitez pas à nous en faire part au 02-54-58-43-79